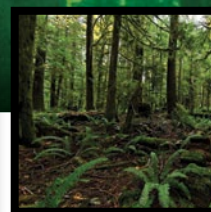
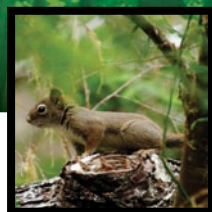
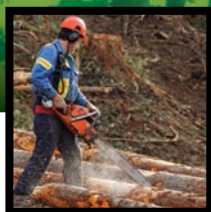


Déclaration commune du Processus de Montréal, de l'Organisation internationale des bois tropicaux, de FOREST EUROPE et de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Pendant les 20 années qui ont suivi la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, Brésil, en 1992, les forêts de partout dans le monde ont continué de faire face à des pressions de toutes sortes, comme la déforestation continue et l'augmentation des demandes de produits et de services de la société.

Simultanément, les forêts sont de plus en plus reconnues pour leurs importantes contributions à la résolution des difficultés environnementales mondiales, comme l'atténuation des changements climatiques et la conservation de la biodiversité. Comme il a été réitéré pendant l'Année internationale de la

forêt de 2011, les forêts et leur aménagement durable peuvent contribuer de manière importante au développement durable, à l'éradication de la pauvreté et à l'atteinte d'objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.

La Déclaration de principes, non juridiquement contraignante, mais faisant autorité, pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts, « les Principes relatifs aux forêts », constituait une motivation importante pour apporter des améliorations au suivi et à la production de rapports concernant les conditions et les tendances des forêts.

Depuis la CNUED, le Processus de Montréal, l'Organisation internationale des bois tropicaux,

FOREST EUROPE et l'Évaluation des ressources forestières mondiales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture utilisent des cadres sophistiqués de critères et d'indicateurs pour produire des rapports sur les forêts en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Ensemble, les quatre organismes continuent de faire d'importants progrès pour promouvoir la gestion durable des forêts, comme le décrit le Forum des Nations Unies sur les forêts :

« La gestion durable des forêts, en tant que concept dynamique et en évolution, vise à maintenir et à renforcer les valeurs économiques, sociales et écologiques de tous les types de forêts, pour le bien des générations présentes et futures. »

S'OCCUPER DES FORÊTS DU MONDE ET MAINTENIR LEURS SERVICES

Voici les sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts reconnus à l'échelle internationale (Forum des Nations Unies sur les forêts de 2004) :

1. étendue des ressources forestières
2. diversité biologique
3. santé et vitalité des forêts
4. fonctions productives remplies par les ressources forestières
5. fonctions de protection remplies par les ressources forestières
6. fonctions socioéconomiques
7. cadre juridique, politique et institutionnel

Ces éléments constituent le fondement du suivi et de la production de rapports, et ils servent à détecter les difficultés et à démontrer les progrès réalisés

en ce qui concerne les conditions et la gestion durable des forêts.

Nous sommes convaincus que notre expérience et nos réussites présentent un intérêt pour d'autres organismes et processus qui assurent un suivi des changements environnementaux et qui produisent des rapports sur la gestion durable.

Nous reconnaissons l'utilité de collaborer avec d'autres processus et organismes pour éviter la prolifération des exigences en matière de suivi et de production de rapports connexes.

Nous sommes conscients que nos connaissances et notre expérience en matière de suivi et de production

de rapports sur les conditions et les tendances des forêts sont utiles et pertinentes pour les questions émergentes, comme les changements climatiques, la bioénergie et l'eau.

Nous invitons les autres entités intéressées par les données, l'évaluation ou l'expertise relatives aux forêts à collaborer avec nous en vue d'améliorer davantage la collecte de données et la production de rapports sur les forêts. Nous estimons qu'il s'agit de la meilleure façon d'aborder les questions émergentes et de garantir que les forêts gérées de manière durable contribuent à long terme au développement durable à l'échelle mondiale.

